

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES S'ENGAGENT DANS LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS**

**Québec, le 28 juillet 2008.** La Fondation de la faune du Québec a contribué financièrement au projet de protection des milieux humides forestiers appelé « La conservation des milieux humides : un juste principe, j'y participe », mené par le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles. Cette initiative est réalisée dans le cadre du programme d'*Aide à la protection des milieux humides forestiers sur terres privées* de la Fondation, mis en oeuvre grâce à la collaboration d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada.

Plus spécifiquement, ce projet vise la sensibilisation des propriétaires privés à la protection et à la conservation des milieux humides forestiers, en leur remettant un cahier du propriétaire qui décrit la richesse écologique de leur site.

Pour ce faire, le Conseil de bassin versant de la rivière Saint-Charles a réalisé des inventaires biologiques et fauniques dans 10 milieux humides forestiers pour une superficie de 148 ha, répartis sur le territoire de Québec et de la MRC de la Jacques-Cartier.

Les résultats démontrent que les sites visités possèdent un bon potentiel faunique. En effet, les conditions naturelles sont réunies afin de permettre le développement de différentes espèces, comme le cerf de virginie, la buse à épaulettes ou le bruant à gorge blanche.

Au total, ce sont 5 milieux humides pour une superficie de 105,7 ha qui seront protégés grâce à des propriétaires forestiers privés qui se sont engagés dans la protection et la conservation des milieux humides. En signant des ententes volontaires de conservation avec le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, ils soulignent leur volonté de conserver à long terme les richesses naturelles que sont les milieux humides.

Mentionnons la participation au projet du Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :  
M. Pierre Breton  
Directeur des communications  
418 646-1832  
[pierre.breton@riq.qc.ca](mailto:pierre.breton@riq.qc.ca)  
N/Réf. :6315-047

Renseignements :  
M<sup>me</sup> Christine Bélanger  
Coordonnatrice de projets  
418 646-7835  
[christine.belanger@riq.qc.ca](mailto:christine.belanger@riq.qc.ca)